

## Visibilité dans les médias

A la télévision, en 2018, la part de femmes visibles à l'écran, dans les programmes de 18h-20 est de 39% (25% en 2016). Elle est de 29% en deuxième partie de soirée, entre 21h et 23h (33% en 2016). Enfin, à la radio, elles sont 39% dans les programmes du matin, entre 6h et 9h (35% en 2016).

En 2018 à la télévision, la part des femmes dans les programmes est de 42%, dont :

- 52% parmi les animateur.rice.s et présentateur.rice.s,
- 37% parmi les journalistes et chroniqueur.se.s,
- 37% parmi les expert.e.s,
- et 30% parmi les invité.e.s politiques.

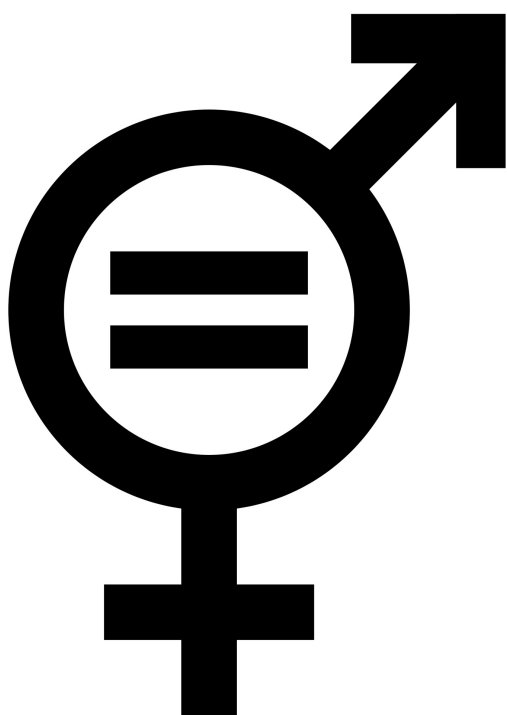
Source : Rapport relatif à la représentation des femmes à la télévision et à la radio, CSA, 2019. Enseignement supérieur et recherche

## Violence au sein du couple

En 2017, 219 000 femmes majeures déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint sur une année. Les femmes qui sont victimes de violences conjugales, physiques ou sexuelles, ont souvent subi plusieurs fois ce type de violence au cours de l'année : 3 femmes sur 4 déclarent avoir subi des faits répétés. Et 8 femmes sur 10 déclarent avoir été également soumises à des atteintes psychologiques et/ou des agressions verbales.

Pour la moitié des femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint, les violences antérieures commises contre elles par l'auteur du meurtre étaient connues, soit par les forces de l'ordre, soit par leur entourage.

Source : La lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, n°13, Novembre 2018



## Temps partiel - Congé parental

Environ 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes  
Environ 90 % des congés parentaux à temps plein ou temps partiel sont pris par des femmes

## Violence au travail

80 % des femmes salariées considèrent qu'elles sont régulièrement confrontées à des attitudes ou décisions sexistes, avec des répercussions sur la confiance en soi, la performance et le bien-être au travail ; 93 % estiment que ces attitudes peuvent amoindrir leur sentiment d'efficacité personnelle.

Source : Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (CSEP), Le sexisme dans le monde du travail : entre déni et réalité, rapport n° 2015-01

1 femme sur 5 a été victime d'harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle. 5% seulement des cas ont été portés devant la justice.

Source : Enquête IFOP pour le Défenseur des droits - mars 2014

Des cas de harcèlement sont dénoncés par 17% des femmes, d'agressions verbales par 8,5% des femmes, d'agressions physiques par 0,6% des femmes, de destructions du travail et de l'outil de travail par 2,2%.

Source : Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) 2000, in Chiffres Clés 2010, l'égalité entre les femmes et les hommes.

## Dates de mobilisation à retenir

**8 mars** : journée internationale pour les droits des femmes

**28 septembre** : journée internationale pour le droit à l'avortement

**25 novembre** : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

## Reconnaissance par la Cour de cassation du viol entre époux

Il aura fallu attendre un arrêt de la Cour de Cassation du 5 septembre 1990 pour qu'ENFIN soit reconnu le viol entre époux comme un crime.

## Familles monoparentales

En 2011, en France métropolitaine, 1,5 million de familles sont composées d'un parent sans conjoint et résidant avec au moins un enfant mineur. Dans 85 % des cas, le parent est une femme.

40 % des familles monoparentales vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté et plus de 2,8 millions d'enfants sont en situation de pauvreté.

Source : INSEE 2018